

**Avis du CSRPN Auvergne-Rhône-Alpes
N° AURA 2024-R-005**

Séance du 23 janvier 2024

**Avis relatif à l'autorisation de travaux au sein de
la réserve naturelle régionale de la tourbière des Saisies – Beaufortain – Val d'Arly (73)**

Lors de la séance du 23 janvier 2024, le CSRPN a examiné la demande d'avis relatif à l'autorisation de travaux au sein de la réserve naturelle régionale (RNR) de la tourbière des Saisies – Beaufortain – Val d'Arly (73).

Les travaux présentés visent à améliorer la canalisation et la sensibilisation du public au lac des Saisies, en créant un point de vue de type promontoire avec sentier d'accès forestier, en ré-organisant les accès et en créant des supports pédagogiques.

Considérant que les travaux projetés :

- correspondent bien aux 3 actions El.10, Cl.10 et CC.1 inscrites dans le plan de gestion de la RNR;
- n'engendreront pas d'impact négatif significatif sur le patrimoine naturel de la RNR ;

Le CSRPN rend un **avis favorable** sur les projets de travaux.

Le président du CSRPN
Auvergne-Rhône-Alpes

Claude AMOROS

